

LCP-AN rejoint la nouvelle application Calendr

AUDIOVISUEL. La chaîne parlementaire va utiliser la toute nouvelle application de programme des réseaux sociaux pour y partager sa grille YouTube et Twitch.

LCP poursuit sa stratégie numérique en partageant sur la nouvelle application Calendr sa grille YouTube et Twitch, rassemblant respectivement 388.000 et 2.400 abonnés. Les lives YouTube de LCP comme «Questions au gouvernement» chaque mardi et chaque mercredi, ou le rendez-vous hebdomadaire du mercredi «Légi'Stream» sur Twitch seront dès lors accessibles en un clic par les utilisateurs de cette application. Calendr permet en outre la notification de la sortie de tous les programmes de LCP disponibles sur YouTube.

En offrant la possibilité d'anticiper sur sa programmation et



L'appli permet notamment de connaître à l'avance les rendez-vous Twitch et YouTube.

ses événements à venir sur YouTube et Twitch, LCP-Assemblée nationale adopte ainsi une approche innovante pour toucher un public plus large, plus jeune et valoriser une consommation

réfléchi des contenus disponibles sur les plateformes numériques.

«LCP se félicite de ce partenariat avec Calendr, nouvelle application, qui permet à ses utilisateurs de connaître à l'avance nos rendez-vous sur YouTube et Twitch», a déclaré dans un communiqué Nicolas Daniel, directeur éditorial en charge de la stratégie et du numérique de LCP-Assemblée nationale.

De son côté, Pierre Vallet, fondateur de l'application, a souligné que «le rapprochement entre l'économie de la télévision et la creator economy est irrésistible».

France Télévisions va faire disparaître les numéros de ses chaînes à l'écran

TÉLÉVISION. Le groupe vient d'annoncer qu'il allait supprimer les logos de certaines de ses antennes dès le 6 juin prochain pour les remplacer par un cartouche unique.

Les logos de France 2, France 3, France 4 et France 5 disparaîtront de l'antenne à partir du 6 juin et seront remplacés par la «marque média unique» france.tv, a annoncé mardi 25 mars la présidente du groupe public France Télévisions, Delphine Ernotte-Cunci à l'occasion d'une conférence de presse intitulée «Le 6 juin, France.tv augmenté».

«Pour un même de 15 ans, le 2 ça ne veut rien dire [...]. On ne va pas faire disparaître les chaînes elles-mêmes, mais la marque, c'est france.tv», a déclaré la dirigeante. Ce changement de numérotation interviendra le 6 juin, après la disparition de C8 et NRJ12 sur la TNT. Sur le numéro 4 des télécommandes, France 4 remplacera ainsi Canal+, qui quitte la TNT,

et permettra un enchaînement logique des chaînes de France 2 à France 5.

«En regroupant les numéros, cela nous a permis de nous en libérer et de faire plus vite la révolution de la marque», a ainsi affirmé Delphine Ernotte-Cunci. A noter toutefois que franceinfo, Ici, Okoo et Outremer La Première garderont leurs marques propres.

Bertrand Chameroy arrive sur France Inter

France Inter a annoncé l'arrivée prochaine de Bertrand Chameroy au sein du «7/10» de Nicolas Demorand, Léa Salamé et Sonia Devillers. Journaliste et chroniqueur, le pensionnaire de «C à vous» sur France 5 prendra les commandes du billet d'humour de 7h58 de la matinale pendant toute la durée du congé paternité de l'humoriste Matthieu Noël, lorsque celui-ci prendra effet.

Le livre «Les Fossoyeurs» adapté en fiction

Après la diffusion sur France 2 du documentaire «Les Fossoyeurs au cœur du scandale des Ehpad» dans le cadre de «La Soirée continue» mardi 25 mars, le livre de Victor Castanet, paru chez Fayard en 2022, va également faire l'objet d'une fiction. Le téléfilm, avec notamment Elodie Bouchez à l'affiche, est réalisé par Guillaume Nicloux. Sa diffusion est prévue à l'automne sur France 2.

Les jokers des JT de M6 débarquent en avril

A l'occasion des vacances de printemps, M6 va faire appel à ses jokers. Ainsi, Cyrielle Stadler remplacera Xavier de Moulins au «19.45» du 21 au 24 avril. Romane Binckly présentera les JT du week-end en lieu et place de Dominique Tenza du 18 au 20 avril. Enfin, N'Fanteh Minteh prendra le relais de Nathalie Renoux à la présentation du «12.45» du 14 au 25 avril.

Trois «films d'utilité publique» chez Public Sénat

Acteurs publics, le média de la fonction publique, a dévoilé les quinze œuvres labellisées «film d'utilité publique», des films «interrogeant et mettant en scène des politiques publiques». Trois sont des documentaires coproduits par Public Sénat : «Et si on levait les yeux ? Une classe face aux écrans» de Gilles Vernet (coproduit par Wake up Productions et Public Sénat), «Le village qui voulait replanter des arbres» de Brigitte Chevet (Talweg, France TV et Public Sénat) et «Vivants» de Victor Grange (Girelle Production avec TV78).

ILS ONT DIT. Invité sur le plateau du «Buzz TV» du Figaro, le présentateur de M6 Xavier de Moulins a refusé de commenter la prochaine arrivée de Cyril Hanouna dans le groupe :



« Je ne peux pas vous répondre. »